ELITROPIE

(export du DFSM au 05/11/2026 à 19:58)

[1] ELITROPIE Sciences de la nature - Botanique

nomen
Définition

Herbe* au goût amer, qui fleurit en été et dont les fleurs s'ouvrent et se ferment avec le soleil, chicorée.

Notes

- syn SOUCIE-1 syn CUCUBINE syn CHICORÉE syn ÉPOUSE DU SOLEIL syn SOUCI syn INTYBE syn SOLSEQUE syn SPONSA SOLIS syn CICOREA syn SOLSEQUIUM
- Note encyclopédique

Taxinomie moderne : *Cichorium intybus* L. (famille: Asteraceae). Le français moderne appelle cette plante *chicorée sauvage* ou *chicorée amère*. Les auteurs médiévaux font souvent référence à un héliotropisme de cette plante, ce qui est inexact. En réalité, les fleurs s'ouvrent le matin et se ferment en fin de journée, donc en fonction du lever et du coucher du soleil. Isidore de Séville, lui, expose les deux phénomènes, héliotropisme et nyctinastie, tout en confondant deux plantes dans son paragraphe, la chicorée sauvage et l'héliotrope (Isidore de Séville, *Étymologies. Livre XVII. De l'agriculture*, éd. et trad. J. André, Paris, Les Belles Lettres, 2012, 9, 37). La citation de Jean Corbechon est très générale et rend difficile l'identification précise du végétal, mais elle se trouve dans un chapitre où presque tout ce qui est repris correspond à la chicorée sauvage; on relève néanmoins une phrase à propos d'un emploi pour soigner les verrues, qui renvoie à l'héliotrope, même si Jean Corbechon n'en a apparemment pas conscience, car, tout comme Isidore de Séville, il rassemble finalement les deux plantes en un seul chapitre; toutefois, ses sources valant presque exclusivement pour la chicorée sauvage, ce nomen *elitropie* désigne peut-être lui aussi cette plante dans la source de Jean Corbechon. En tout cas, fournir un mot grec pour la chicorée sauvage se retrouve dans d'autres textes comme le Pseudo-Dioscoride (H. Kästner, « Pseudo-Diosoridis De herbis femininis », *Hermès*, 31, 1896, p. 612). [F. Vigneron]

Citations

- La soussie est en grec appellee elitropie […].
 Jean Corbechon [Barthélemy l'Anglais], *Proprietés de choses, 1372, XVII, chap. 54, fol. 255va.*